

Le maintien de l'autonomie comme priorité

Autor(en): **Seifert, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1: **Bien chez soi - aussi pour les vieux jours**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Vivre son habitat



Habiter et habitude, « wohnen und gewohnt sein » sont en allemand comme en français des mots étroitement liés d'un point de vue étymologique. Ils véhiculent des pensées de sécurité, de durée, et font surgir la notion de familier et de personnel.

Celui qui a eu la chance d'avoir sa propre chambre en étant petit, se rappelle certainement, en souriant, de l'aménagement de la pièce, comme il aimait à s'y réfugier et ce sentiment de sécurité qu'il éprouvait alors.

Nous avons tous des émotions liées au logement : le bonheur d'emménager dans un lieu de vie commun avec son conjoint ou sa conjointe, la joie d'acheter son propre logement, l'envie de réaménager son espace, mais aussi la tristesse de devoir quitter un environnement familial après des années.

Le logement des aînés nous place devant de nouveaux défis. Une habitation de rêve en montagne peut tout à coup représenter un grand désavantage pour les personnes confrontées à des limites physiques ou psychiques. Les marches, baignoires ou escaliers deviennent vite des obstacles insurmontables.

Avec ses prestations et ses offres, Pro Senectute fournit une contribution importante pour l'autonomie à domicile. Des offres telles que la « maison Mivelaz » explorent de nouvelles formes d'habitat. Des approches créatives montrent les nombreuses possibilités qui se présentent pour que le logement durant la vieillesse soit toujours empreint d'un sentiment de sécurité, de confiance et de bien-être.

Alain Huber, secrétaire romand et membre de la direction

THÈME

Le maintien de l'autonomie comme priorité

Les formes de logement pour passer ses vieux jours ne diffèrent pas toujours de celles privilégiées durant la première moitié de la vie. Par contre, en avançant en âge, ce sont les besoins et les exigences qui ont trait au logement qui vont évoluer. L'objectif des prestations de Pro Senectute est de permettre aux aînés de vivre aussi longtemps que possible de manière autonome dans des conditions décentes.

Kurt Seifert – Responsable du domaine Recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Selon une idée très répandue, la plupart des personnes âgées vivraient dans un home. En réalité, plus de 95 % des personnes âgées de 65 à 79 ans continuent de vivre dans leur cadre habituel, car elles peuvent ainsi conserver le mode de vie qu'elles ont connu jusqu'ici. Ce n'est qu'à partir d'un âge très avancé que la part de personnes nécessitant une prise en charge et des soins stationnaires en institution augmente. Plus de 40 % des personnes de plus de 90 ans vivent dans un établissement médico-social.

Le choix d'une forme de logement ne dépend toutefois pas que de l'état de santé. D'autres facteurs jouent aussi un rôle important. Ce sont surtout l'état civil, le revenu ou le fait d'avoir des enfants qui entrent ici en ligne de compte : les célibataires vivent plus souvent dans un home ou un EMS que les personnes mariées. Les retraités aisés restent plus longtemps à la maison que les plus défavorisés, tandis que ceux avec des enfants bénéficient plus souvent de soins à domicile. Le logement figure parmi les signes les plus révélateurs des inégalités sociales qui se creusent encore plus au troisième âge. Un grand nombre de retraités ne parviendrait pas à joindre les deux bouts sans les allocations au logement versées par la Confédération, les cantons ou les communes.

Une « intimité à distance »

Il serait intéressant de revenir sur les personnes qui continuent de vivre dans leur cadre habituel au terme de la vie active. A partir de la retraite, le logement reprend de l'importance en tant que centre de vie qui est souvent parta-

gé avec l'autre conjoint. C'est alors que des questions concernant l'organisation de la vie quotidienne commune ou la nouvelle répartition des tâches ménagères vont surgir. Comme le vieillissement tend à aller de pair avec une diminution des capacités fonctionnelles, des adaptations architecturales de l'appartement ou de la maison pourraient s'imposer. Il suffit parfois de quelques petits aménagements pour rester chez soi en toute sécurité. Dans d'autres cas, il faudra se demander si le lieu de vie actuel permettra un maintien à domicile et offrira encore le confort recherché lorsque le déclin des forces physiques se fera sentir : l'appartement est-il facile d'accès, y a-t-il des magasins et un médecin à proximité, l'endroit est-il bien desservi par les transports publics ?

Le désir de vivre chez soi en toute indépendance occupe une place essentielle dans la vie des aînés d'aujourd'hui. Ce désir marque les relations familiales qui se caractérisent par une « intimité à distance », selon l'expression consacrée en sciences sociales. Cela signifie que les parents et leurs enfants adultes ne vivent en principe plus ensemble,



photo: Tres Camenzind

Diverses offres de Pro Senectute, tel que le service de repas à domicile, facilitent le maintien à domicile des aînés.

mais qu'ils entretiennent des contacts réguliers et vécus positivement de part et d'autre. En outre, ces relations ont pris une nouvelle dimension de par le fait que la tranche de vie partagée par trois, voire quatre générations au sein d'une même famille s'est prolongée de manière significative ces dernières décennies. Il n'est plus rare de voir aujourd'hui des femmes et des hommes devenus grands-parents entretenir des liens plus ou moins étroits avec leurs petits-enfants, déjà adultes depuis de nombreuses années.

Offrir du soutien

La plupart des femmes et des hommes en âge de la retraite se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de leurs conditions de logement. En moyenne, ces personnes disposent d'une plus grande surface habitable par habitant que le reste de la population. Cela s'explique surtout par le souhait d'une grande majorité des personnes âgées de ne pas quitter leur logement et leur quartier après le départ des enfants. Une enquête représentative de la fondation alémanique « Age Stiftung » montre

cependant qu'une personne âgée sur cinq s'est plainte de nuisances sonores et/ou de la mauvaise qualité de l'air. Une personne sur six se sent en insécurité dans son propre quartier.

Pro Senectute offre de nombreuses prestations pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et résoudre les difficultés qui se présentent. Ces prestations ont pour objectif de promouvoir l'autonomie et d'offrir du soutien lorsque le réseau social existant ne suffit plus : les repas ou les visites à domicile, l'aide pour remplir la déclaration d'impôt ou les services de transports apportent tous un concours certes modeste mais indispensable à l'amélioration des conditions de vie des aînés.

Etre partie prenante de la politique de la vieillesse

Pro Senectute s'engage aussi en faveur de l'encouragement de projets d'habitats adaptés aux besoins des personnes âgées. De ce fait, la fondation se saisit d'un postulat que le Conseil fédéral avait retenu dans sa « stratégie en matière de politique de la vieillesse » de 2007. Ce document évoque, entre

autres, une coordination des efforts pour qu'une grande majorité de personnes âgées puissent mener une existence aussi autonome que possible et rester chez elles jusqu'à un âge avancé. En Suisse alémanique et romande, plusieurs organisations cantonales ou régionales de Pro Senectute participent à des projets dans le domaine ou ont créé des groupes de travail consacrés à l'habitat des personnes âgées.

www.habitat50plus.ch

Pro Senectute Suisse propose un portail internet avec des informations utiles sur l'habitat des personnes âgées et où les internautes peuvent se mettre en contact avec des personnes désireuses de partager un logement ou de créer une communauté d'habitants. Ce site est devenu l'adresse incontournable des internautes qui cherchent des informations de fond sur le sujet. Les personnes en quête de conseils y trouveront les adresses d'organisations et de spécialistes.